



FAS FORMATION AIDE-SOIGNANT

★ Un métier ...

L'**Aide-soignant(e)** assure en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier les **soins d'entretien et de continuité de la vie** pour compenser un manque ou une diminution d'autonomie de la personne adulte.

A l'issue de sa formation l'Aide-soignant(e) sera capable :

- D'accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie,
- De collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences,
- De contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

★ ... qui me ressemble !

- J'ai une **bonne aptitude relationnelle et au travail en équipe**, je suis **ouvert d'esprit** ;
- J'ai le **sens des responsabilités**, je suis **organisé** ;
- Je sais **m'adapter à différentes situations** et j'ai une **bonne dextérité manuelle et technique**.

★ Des débouchés

- Les aides soignants trouveront des emplois dans des **hôpitaux et cliniques**, des **structures d'accueil pour personnes âgées**, pour **personnes en situation de handicap** ou pour **adultes**.
- Voir les textes réglementaires et conventions collectives pour salaire et carrière.

★ des poursuites d'études

Cette formation a une vocation d'**insertion professionnelle**, puis par passerelles ou promotion professionnelle elle peut permettre l'accès à d'autres métiers sociaux et paramédicaux, notamment infirmier.

★ des enseignements de qualité

L'année de formation est composée de 10 modules au lycée et de 4 stages en structure :

3 stages de 5 semaines et 1 de 7 semaines (770 h) en structure : Personnes Agées, Handicap, Médecine/Chirurgie/Urgences, SSR, Psychiatrie, Domicile...

10 modules sur 22 semaines (770 h) au lycée : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Bloc1), Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration (Bloc2), Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants (Bloc3), Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention (Bloc4), Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques (Bloc5)

Rentrée en septembre de l'année suivant la sélection : 35 h/semaine. Vacances : 1 semaine à Noël, en Hiver et au Printemps.

★ modalités et conditions d'admission

- Avoir 17 ans minimum à la date d'entrée en formation et satisfaire aux conditions de l'arrêté du 10 juin 2021;

Dates de la sélection sur le site de notre Lycée

- Pour le cursus COMPLET (1 an) ou les cursus PARTIELS :

Sélection sur dossier puis entretien oral en lien avec les attendus de formation .

Les candidats en Terminale ou titulaires d'un Bac Professionnel ASSP ou SAPAT bénéficient d'une équivalence de formation (Blocs 1,3, 4 et 5) et suivent un cursus partiel. Certains professionnels de santé bénéficient aussi d'équivalences :

MCAD, DEAVS, TP AVF, DE Ambulancier, AMP, Auxiliaire de Puériculture.

CONTACT : fas-lpvh@ac-grenoble.fr

Lycée Professionnel Victor Hugo
442, avenue Victor Hugo
26000 Valence



Tél. : 04 75 41 90 40
ce.0260037z@ac-grenoble.fr
<https://victor-hugo.ent.auvergnerhonealpes.fr/>